



Livret étudiant

2017-2018

Master 2 *Sciences de l'Éducation*

Parcours : *Animation et éducation populaire*

Gestionnaire de Scolarité : Jonathan CAZARRE
jonathan.cazarre@u-pec.fr
01.45.17.44.02

Responsable de la formation : Hakima MOUNIR
amounir@u-pec.fr

UE 8 Transformations et mutations éducatives et sociales

ECUE 8.1 Analyse intersectorielle de politiques publiques

Nombre d'heures : 12 CM

3 ECTS

Enseignant responsable : D. ARGOUD

CONTENU

Cet enseignement fera un rappel des principales évolutions qui affectent l'Etat et les collectivités territoriales ces dernières années. Ces évolutions sont indispensables à connaître pour comprendre les transformations des politiques publiques.

En particulier, une attention sera portée sur le processus de décentralisation marqué par l'Acte I du début des années 1980, puis l'Acte II en 1984, et enfin l'Acte III de ces dernières années qui a contribué à modifier l'organisation territoriale de la République (notamment la loi dite NOTRe du 7 août 2015).

Ce cours se veut donc un cours de culture générale permettant d'appréhender le cadre politico-administratif dans lequel s'inscrivent les politiques publiques. Par ailleurs, ce cours sera l'occasion d'évoquer les thématiques en lien avec la transformation des politiques publiques : la gouvernance, la territorialisation, l'eupéanisation des services publics, le démocratie participative, etc.

BIBLIOGRAPHIE

Sur l'Etat en général, consulter le site vie-publique.fr. cf. également *les Cahiers français* n°379, mars 2014, consacré à « la place de l'Etat aujourd'hui » et le n°391 mars 2016, consacré aux « collectivités territoriales : la nouvelle donne ».

Borraz O., Guiraudon V., *Politiques publiques*, tome 1 (2008), tome 2 (2010), Paris, Presses de Sciences Po.

Le Galès P., Vezinat N., *L'Etat recomposé*, Paris, PUF, 2014.

Modalités d'évaluation : l'évaluation s'effectuera à l'occasion du séminaire intensif.

Régime dérogatoire : contacter l'enseignant (argoud@u-pec.fr) dans les trois semaines suivant le séminaire.

ECUE 8.2 | Titre : *Séminaire intensif « terrain »*

Nombre d'heures : 36H TD

2 ECTS

Enseignant responsable :
Intervenants : Maxime Delaloy

OBJECTIFS DU SEMINAIRE

- Permettre aux étudiants de rencontrer différents acteurs du développement régional et local d'un même territoire afin de repérer la diversité des problématiques des acteurs et des démarches de projet qui sont les leurs.
- Faire de cette expérience un point d'appui pour l'enseignement des intervenants du MASTER, l'investissement des étudiants et leur recherche de stages.

CONTENUS

Ce séminaire, à Angers, est l'occasion d'une rencontre collective, via la découverte de structure œuvrant dans les champs du développement économique, social et culturel. L'idée est d'en découvrir les niveaux d'enjeux entrecroisés : politique, stratégique, fonctionnel et opérationnel. L'organisation des visites est l'occasion de questionner les acteurs, déceler les problématiques explicites et implicites. Cette expérience collective donnera lieu à une journée de débrief et de mise en perspective.

Modalités d'évaluation :

Présence et participation au séminaire

UE 9 Conduite de projet et dynamique territoriales

ECUE 9.1 Conduite de projet

Nombre d'heures : 12 h CM 12 h TD

3 ECTS

Enseignant responsable :

Intervenants : Gilles RIVET,

CONTENUS

Nous commenterons tout d'abord l'omniprésence du projet dans l'activité humaine contemporaine, en cherchant à en comprendre les enjeux dans les politiques sociales.

Nous présenterons ensuite les différentes facettes du *projet institutionnel* dans le cadre des politiques sociales, à la fois sous l'angle des attendus réglementaires et des pratiques dans les différentes structures concernées.

C'est après ces introductions que nous développerons la *conduite de projet*, comme modalité particulière de conduite de l'action : en détaillant les différentes phases de la démarche, nous identifierons le double ancrage dans des logiques d'action, d'une part, de recherche, d'autre part, en nous appuyant sur les apports de la démarche de recherche-action.

BIBLIOGRAPHIE

Jean-Pierre BOUTINET, Anthropologie du projet, PUF, "Quadrige", 2007

Luc BOLTANSKI, Eve CHAPIELLO, Le nouvel esprit du capitalisme, Gallimard, 1999

Hugues DIONNE, *Le développement par la recherche-action*, L'Harmattan/Outils de la recherche, 1998

Pierre-Marie MESNIER, Philippe MISSOTTE (dir), *La recherche-action. Une autre manière de chercher, se former, se transformer*, L'Harmattan/Recherche-action en pratiques sociales, 2003

Modalités d'évaluation

Régime général : Contrôle continu écrit réalisé de manière collective

Régime dérogatoire : Devoir écrit individuel

Accompagnement pédagogique : Il sera réalisé par l'intervenant, en présentiel ou en suivi personnalisé

Rattrapage : Il s'effectue par un travail individuel portant sur le même objet que le régime général

ECUE 9.2 Analyse de besoins et diagnostic de territoire

Nombre d'heures : 6H CM 6H TD

1 ECTS

Enseignant responsable : Christophe JAUNET

Intervenants : Christophe JAUNET

CONTENUS

Les politiques publiques de territoire s'articulent dans une gouvernance locale à travers trois dispositifs qui relèvent de politiques sectorielles répondant à des besoins sociaux clairement identifiés : Politique de la ville, politique de lutte contre l'exclusion et politiques éducatives locales.

Trois dispositifs d'intervention transversaux donnent une cohérence d'ensemble sur les territoires :

- Le contrat de ville,
- le Plan de cohésion sociale
- le Projet Éducatif de Territoire.

BIBLIOGRAPHIE

- Rapport de la cour des comptes sur la politique de la ville, février 2002.
- Les politiques sociales en France, Dunod 2014.
- Dictionnaire des politiques territoriales, Presses de Sciences Po, 2011.

Modalités d'évaluation :

Remise d'un dossier présentant une politique de quartier sur l'une des trois thématiques : action du contrat de ville, action de lutte contre l'exclusion sociale, politique éducative locale dans un établissement scolaire

Régime général : Remise d'un dossier présentant une politique de quartier sur l'une des trois thématiques : action du contrat de ville, action de lutte contre l'exclusion sociale, politique éducative locale dans un établissement scolaire.

Régime dérogatoire : fiche de lecture

Accompagnement pédagogique : Étude d'un diagnostic de territoire

Rattrapage : Oral

Nombre d'heures : 6h CM 6hTD

1 ECTS

Enseignant responsable : Gilles RIVET

Intervenants : Gilles Rivet,

CONTENUS

Nous repérerons tout d'abord l'émergence de l'évaluation des politiques publiques.

Après avoir défini précisément ce qu'est l'évaluation, nous la distinguerons d'autres démarches également pratiquées dans la conduite des politiques publiques.

Nous commenterons le cadre réglementaire de l'évaluation dans les politiques publiques et, singulièrement, dans les politiques sociales.

Nous décrirons enfin les étapes de l'évaluation, commentant les différentes pratiques à l'œuvre sur le terrain.

BIBLIOGRAPHIE

Bernard PERRET, « L'évaluation des politiques publiques », in Informations sociales, octobre 2003

Francis ALFÖLDI, *Évaluer en protection de l'enfance*, Dunod (4^e édition), 2015

Brigitte BOUQUET, Marcel JEAGER, Yvan SAINSAULIEU (dir), *Les défis de l'évaluation en action sociale et médico-sociale*, Dunod, 2007

Guy CAUQUIL, *Conduire et évaluer les politiques sociales territorialisées*, Dunod, 2004

Bernard PERRET, *L'évaluation des politiques publiques*, La Découverte, 2008

Modalités d'évaluation

Régime général : Contrôle continu écrit réalisé de manière collective

Régime dérogatoire : Devoir écrit individuel

Accompagnement pédagogique : Il sera réalisé par l'intervenant, en présentiel ou en suivi personnalisé

Rattrapage : Il s'effectue par un travail individuel portant sur le même objet que le régime général

UE 10 Pilotage d'organisation

ECUE 10.1

Conduite de Réunions, management d'équipe

Nombre d'heures : 18H TD

2 ECTS

Enseignant responsable : Julien Khayat

Intervenants :

CONTENUS

Management, d'équipe, de projet et animation
Définition, des styles de management, du management situationnel
Fonction du manager
La conduite de réunion,

BIBLIOGRAPHIE

Le leader situationnel P.Hersey édition organisation
Manager au quotidien B. Diridoulou éditions Eyrolles 2014
La conduite des réunions R. Mucchielli édition ESF

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu et dossier

Régime dérogatoire : dossier

Accompagnement pédagogique : étude de cas cours en ligne

Rattrapage : devoir sur table de 1h

ECUE 10.2**GRH**Nombre d'heures : **18h TD**

2 ECTS

Enseignant responsable :**Intervenants :** Maxime Blanc**CONTENUS**

Cette intervention a pour but de vous présenter en premier lieu les logiques à l'origine de la mise en œuvre de la Gestion des Ressources Humaines ainsi que ses différents versants possibles dans l'entreprise. Le deuxième volet de l'intervention s'orientera sur des aspects plus opérationnels liés aux fonctions RH dans l'exercice de postes à responsabilité. Enfin, le positionnement potentiellement stratégique de la fonction RH tiendra lieu de fil d'Ariane durant ces trois journées d'interventions.

BIBLIOGRAPHIE

ALLOUCHE J., *Encyclopédie des ressources humaines*, Vuibert, 2012

CARRE P., CASPAR P (dir.), IGALENS J (chap.), *La gestion des ressources humaines*, Traité des sciences et des techniques de la formation, Dunod, 2009

DIETRICH A., PIGEYRE F., *La gestion des ressources humaines*, La Découverte, 2011

LE GALL JM., *La gestion des ressources humaines*, PUF, 2011

Modalités d'évaluation :

Régime général : Travail en sous-groupe autour d'une étude de cas

Régime dérogatoire :

Accompagnement pédagogique :

Rattrapage :

ECUE 10.3**Méthodologie de l'évaluation**

Enseignant responsable : Laurent CAMBON

Intervenants : Laurent CAMBON

CONTENUS

L'analyse budgétaire s'intègre pleinement dans la méthodologie de conduite de projets. Les contenus abordés seront :

- Le bilan comptable et financier
- Les logiques d'enregistrement comptable
- Le diagnostic financier
- Les ratios budgétaires et financiers
- La comptabilité analytique
- Le budget
- Le contrôle de gestion
- La technique des COSA dans les réponses d'appels à projet

BIBLIOGRAPHIE

Laurent BATSCH, La comptabilité facile, Marabout Éditions, 2013.

Laurent CAMBON et Luc MAUDUIT, Le contrôle de gestion dans les établissements sociaux et médico-sociaux, ESF, 2014.

Nicolas BERLAND, Yves DE RONGE, Contrôle de gestion Perspectives stratégiques et managériales, Paris, Éditions Pearson, 2010.

Béatrice GRANDGUILLOT, L'essentiel du contrôle de gestion, Paris, Éditions Lestenso, 2013.

Francis JAOUEN, Comptabilité et gestion des associations, Paris, Éditions Delmas, 2010.

Modalités d'évaluation :

Travail en groupe (écrit collectif)

UE 11 Langages et outils professionnels

ECUE 11.1

Langues

Nombre d'heures : 24H TD

2.5 ECTS

Enseignant responsable : Dominique LEBLOND

CONTENUS

L'enseignement prend appui sur le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) et vise à développer l'autonomie des étudiants. Les activités langagières suivantes sont donc systématiquement travaillées : compréhension orale et écrite, expression écrite, expression orale en continu et en interaction. Les activités d'usage de la langue s'articulent autour de textes organisés autour d'une thématique particulière, dans une perspective comparative (France d'un côté, États-Unis, Canada, Grande-Bretagne et/ou Australie de l'autre). Nous aborderons ainsi la place du tiers secteur dans différents contextes culturels, à travers des articles de journaux ou des documents audiovisuels, comme le projet de la "Big society" de David Cameron, le poids du "non-profit sector" aux États-Unis, "charities", "social enterprises", le développement communautaire et l'empowerment (Saul Alinski) etc. vs l'économie sociale et solidaire (ESS) en France.

BIBLIOGRAPHIE

- Un corpus de textes
- Un rappel des points grammaticaux essentiels.
- Berland-Delepine *La Grammaire Anglaise de l'Étudiant* Ophrys, 2000
- Jean Rey *Le Mot Et L'Idée Anglais 2* Ophrys, 1991
- www.npr.org
- www.bbc.co.uk/radio4/
- www.nytimes.com
- www.guardian.co.uk
- www.iht.com

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : travaux écrits et participation orale.

Régime dérogatoire : devoir sur table (2 heures) ; compréhension et expression écrites.

Accompagnement pédagogique : consultation et correction des copies avec l'enseignant correcteur

Rattrapage : devoir sur table (1 heure et demie) ; compréhension et expression écrites.

Nombre d'heures : 24H TD

2.5 ECTS

Enseignants responsables : Claire ROUSSELOT et Benoît FEVRE**CONTENUS**

Afin de permettre aux étudiants de formaliser leur projet professionnel, il est proposé de présenter des secteurs de la fonction publique permettant un débouché professionnel.

Ainsi, vous découvrirez la diversité des emplois possibles en lien avec le Master, les modalités d'embauche, la diversité des missions, le fonctionnement des collectivités territoriales.

De plus, des ateliers vous permettront d'acquérir les méthodes d'élaboration d'un projet professionnel, de découvrir les subtilités du marché du travail, d'élaborer votre CV et les clefs d'une rédaction efficace de vos lettres de motivation. Enfin, des simulations à l'entretien de recrutement seront organisées.

BIBLIOGRAPHIE

Guide des métiers territoriaux, édition 2009, CNFPT

Documents proposés sur place et dématérialisés.

Les étudiants pourront venir avec une clef USB ou tout autre support numérique pour enregistrer la documentation.

Modalités d'évaluation :**Régime général :**

Analyse des CV avant et après (les étudiants devront fournir leur CV actuel)

Analyse de la lettre de motivation

Grille d'analyse de l'entretien d'embauche

Rédaction d'un rapport présentant le projet professionnel de l'étudiant

Régime dérogatoire : dossier

Rattrapage : dossier

UE 12 Contextes Professionnels

ECUE 12.1 Contextes institutionnels

Nombre d'heures : 18 TD

1.5 ECTS

Enseignant responsable : Maxime DELALOY

Intervenants : Maxime DELALOY

CONTENUS

Cette unité d'enseignement vise à étudier les contextes institutionnels dans lesquels les étudiants du master seront amenés à intervenir (secteurs public, associatif et privé lucratif). Il présente les dispositions législatives spécifiques (lois, décrets, circulaires...) et les formes organisationnels existantes.

Celle-ci vise aussi à comprendre les articulations entre les différentes organisations (objectifs, moyens, financements, modalités de rendu-compte des budgets alloués etc.).

Enfin, cet enseignement a pour finalité d'aider les étudiants à comprendre leurs rôles au sein des organisations (chargés de missions, chargés de projets, responsables d'équipes) et de savoir se situer de manière pertinente.

Les étudiants pourront proposer d'exposer des situations professionnelles vécues afin de permettre un travail réflexif collectif.

BIBLIOGRAPHIE

Pour le parcours Intervention sociale

Chopart J.-N., *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*, Dunod, 2000.

Dobiecki B, Gaquère D, *Être cadre dans l'action sociale et médico-sociale. Identité, légitimités, fonctions*, ESF, 2001.

Dubar, C. Trippier P. *Sociologie des professions*, Armand Colin, collection U, 2ème édition, 2005.

Bauduret J.-F., Jaeger M., *Renover l'action sociale et médico-sociale : histoires d'une refondation*, Dunod, 2^e édition, 2005.

Guéguen J.-Y. (Coord édit), *L'année de l'action sociale 2014. Les politiques sociales à la croisée des chemins*, Dunod, 2013.

Modalités d'évaluation :

Régime général : Un travail écrit à rendre

Régime dérogatoire : Un travail écrit à rendre

Accompagnement pédagogique :

Rattrapage :

ECUE 12.2 Séminaire Europe II

Nombre d'heures : 18H CM

1.5

ECTS

Enseignant responsable : Jérôme MBIATONG

Intervenants : Boujemaa Allali, Laurent Bertat, Vera Varhegyi

CONTENUS

Ce séminaire prolonge et complète le séminaire Europe I (Master 1). Le programme approfondira quelques aspects des politiques de l'Europe insistera sur la gestion des programmes européens, le montage des dossiers et la gestion des projets européens.

Les enseignements mettront l'accent sur trois thématiques :

1. Articulation politiques européennes et politiques locales (Cas de l'agenda 21 et politique de l'UE en termes de développement durable) ;
2. Les Financements européens (FEDER, FSE) : mobilisation de fonds européens pour un projet, culture exemple ;
3. Méthodologie de montage de dossier et gestion d'un projet européen : cas des partenariats stratégiques Erasmus+

À l'issue des séminaires il est attendu que chaque étudiant se forge une idée de comment mobiliser ces politiques et quelle place leur donner dans leurs pratiques professionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

- Dehousse R. (dir) (2009). Politiques européennes. Paris : Presses de Sciences Po
- Perrin, P. (2006). « Réplication des institutions et convergence des territoires », Revue d'Économie Régionale & Urbaine 2006/2 (juillet), p. 281-301.
- Robert, C. (2007). L'impossible "modèle social européen". Actes de la recherche en sciences sociales, Seuil, 2007, pp.94-109
- Aldrin, P. (2013). La " société civile européenne ", entre idéal démocratique et contingences politiques. Larcier. Le Parlement européen après Lisbonne, Larcier, pp.183-226

Modalités d'évaluation : Contrôle continu

Régime général : Dossier à partir d'un projet individuel ou à partir de la thématique du stage

Accompagnement pédagogique : Après la proclamation des résultats une séance est prévue pour rendre les dossiers et les commenter.

Rattrapage : les étudiants rendent un dossier individuel à partir de leur terrain. Les dossiers devront être rendus après le 1er jury

ECUE 12.4 Inégalités et Discriminations

Nombre d'heures : 12H CM

1 ECTS

Enseignant responsable : Claire Cossé et Hakima Mounir

Intervenants : claire.cossee@u-pec.fr amounir@u-pec.fr

CONTENUS

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants (es) à la question de l'inégalité et de la discrimination en s'appuyant sur une approche pluridisciplinaire (sociologie histoire et droit). Il propose quelques éléments d'une histoire de ces deux concepts : « inégalité » et « discrimination » afin d'éclairer le débat sur les discriminations en France. Il met l'accent sur les rapports inégalitaires de « race » de classes et de genre.

L'objectif est de faire acquérir aux étudiants (es) une capacité d'identifier et d'analyser les problèmes d'inégalités et de discriminations, directes ou indirectes dans différents champs.

BIBLIOGRAPHIE

- BATAILLE Philippe, *Le racisme au travail*, Paris, La Découverte, 1997.
- BENBASSA Esther Dir., *Dictionnaire des racismes, de l'exclusion et des discriminations*, Paris, Larousse, 2010.
- BIHR Alain dir., PFEFFERKORN Roland dir., *Dictionnaire des inégalités*, Paris, Armand Colin, 2014.
- BOUAMAMA Saïd, *Les discriminations racistes : une arme de division massive*, L'Harmattan, 2010,
- BOUCHER Manuel (sous la direction de), *Discriminations et ethnicisation. Combattre le racisme en Europe*, La Tour d'Aigues, L'Aube, décembre 2005.
- BOUCHER Manuel direction, *De l'égalité formelle à l'égalité réelle. La question de l'ethnicité dans les sociétés européennes*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- CALVES Gwénaële, *La discrimination positive*, Paris, Presses universitaires de France (Puf), 2004. (coll. *que-sais-je*)
- DE RUDDER Véronique, POIRET Christian, VOUREC François, *L'inégalité raciste. L'universalité républicaine à l'épreuve*, Paris, PUF, 2000.
- DESSEN TORRES Véronique, *Tu ne discrimineras pas !? Des intentions aux pratiques professionnelles*, Paris, Les points sur les i, 2011.
- DOYTCHEVA Milena, *Une discrimination positive à la française ? Ethnicité et territoire dans la politique de la ville*, Paris, La Découverte, 2007.
- DUBET François, COUSIN Olivier, MACÉ Éric, RUI Sandrine, *Pourquoi moi ? L'expérience des discriminations*, Paris, Seuil, 2013

Modalités d'évaluation : ECTS Coefficient :

Régime général : Vous devez choisir l'une des validations proposées par chacun des enseignants de l'UE 12. Le sujet choisi validera l'ensemble de l'UE.

Pour l'ECUE 12.4, nous vous demandons d'étudier l'un des textes postés sur Eprel individuellement ou par petits groupes (de 2 à 5 étudiants) et de nous envoyer une fiche de lecture synthétisant ce travail. Vous êtes bien sûr autorisés à travailler sur plusieurs textes et vous pouvez aussi sélectionner vous-mêmes le(s) texte(s) (à condition que ce soient des articles scientifiques).

Quelques indications pour étudier les textes

· Présentation du texte :

à Donner la référence exacte du texte en respectant les normes bibliographiques.

à Préciser la nature du texte : un article, un chapitre d'un livre ou autres. Essai, résultats d'enquête, etc.

· Présentation de l'auteur :

- biographique succincte ;

- ses oeuvres importantes

- courant sociologique auquel il appartient.

· Structure du texte et présentation de la problématique :

à Présentation synthétique des différentes parties appuyée sur des concepts clés qui doivent être aussi rigoureusement définis.

à Préciser les exemples et les arguments que l'auteur utilise pour étayer ses idées.

· Appropriation du texte :

Elaborer une comparaison très générale des problématiques abordées par l'auteur en faisant le lien avec les cours et les conférences que vous avez suivis à l'UPEC (ou ailleurs).

· Remarques et critiques du texte :

à Qu'est ce que ce texte vous a permis de savoir et d'apprendre ?

à Quelles sont vos remarques et vos critiques, en vous appuyant sur votre expérience personnelle et/ou professionnelle.

Régime dérogatoire : IDEM

Accompagnement pédagogique :

Rattrapage : IDEM

UE 13 Ingénieries spécifiques

ECUE 13.1 Ingénierie de l'animation et de l'éducation populaire

Nombre d'heures : 36H TD

5 ECTS

Enseignant responsable : Audrey Baudeau

Intervenants : Audrey Baudeau

CONTENUS

Afin de mieux comprendre les enjeux actuels qui animent l'éducation populaire, cet unité d'enseignement propose de réfléchir aux ambitions ainsi qu'aux pratiques et aux méthodes/processus. Il reviendra sur les premiers courants qui ont marqué son histoire pour mieux saisir la complexité des enjeux contemporains. Il propose également de s'intéresser à l'évolution des mots et leur sens (éducation populaire, animation socioculturelle, community organizing, ...) et de réfléchir aux transformations à l'œuvre dans le champ de l'animation et de l'éducation populaire.

Des visites seront proposées au sein de mouvements de jeunesse et d'éducation populaire et de leur coordination (Cnajep) pour mieux se plonger dans les questions actuelles et entrevoir la diversité des acteurs de l'éducation populaire.

BIBLIOGRAPHIE

- Francis Lebon, Emmanuel de Lescure, *L'éducation populaire au tournant du 21^e siècle*, Editions du Croquant, collection « Champ social », 2016.
- Jérôme Camus, Francis Lebon, *Regards sociologiques sur l'animation*, Paris, La Documentation française, 2015.
- Jean-Michel DUCOMTE, Jean-Paul MARTIN, Joël ROMAN, *Anthologie de l'éducation populaire*, Editions Privat, collection : le comptoir des idées, 2013.
- Christian MAUREL, *Education populaire et puissance d'agir*, Editions l'Harmattan, collection : le travail du social, 2010.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu

Régime dérogatoire : contrôle terminal écrit

Rattrapage : contrôle terminal écrit

UE 14 Séminaires de spécialisation

ECUE 14.1 Animation et éducation populaire

Nombre d'heures : 54H TD

6 ECTS

Enseignant responsable : Yahia Adane

Intervenants : Vincent Guillemin et Benoît Fevre

CONTENUS

Le contenu sera exposé en cours.

BIBLIOGRAPHIE

- Francis Lebon, Emmanuel de Lescure, *L'éducation populaire au tournant du 21^e siècle*, Editions du Croquant, collection « Champ social », 2016.
- Jérôme Camus, Francis Lebon, *Regards sociologiques sur l'animation*, Paris, La Documentation française, 2015.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu

Régime dérogatoire : contrôle terminal écrit

Rattrapage : contrôle terminal écrit

ECUE 14.2 Séminaire de recherche et à caractère professionnel

Nombre d'heures : 54H TD

6 ECTS

Enseignant responsable : Cédric Frétigné

PROGRAMME DU SÉMINAIRE « ZONES FRONTIÈRES »

UE 15 Suivi des stages et des mémoires

ECUE 15.1 Méthodologie de la recherche et de la recherche appliquée

Nombre d'heures : 54H TD

9 ECTS

Enseignant responsable : Hakima Mounir

Intervenants : C . Ventura, Fongang Rosette Léa

CONTENUS

Le stage, d'une durée de 3 mois minimum, fait intégralement partie de la formation. Par conséquent il est à réaliser dans un établissement du champ professionnel couvert par le parcours, à savoir celui de l'animation et de l'éducation populaire. Sans être limitatif, on peut ainsi mentionner : services enfance, jeunesse des communes ; centre sociaux ; associations de jeunesse et d'éducation populaire ; organisations du secteur social et médico-social.

Le stage de 2^{ème} année de Master ne consiste pas en une simple observation. Le stagiaire doit se voir confier la réalisation d'une mission à part entière. Celle-ci constituera la référence à partir de laquelle le stage sera évalué, mais également l'objet du mémoire.

Avant signature de la convention, le stage fait l'objet d'une lettre de mission qui comprend *a minima* les éléments suivants :

- Nom de la structure
- Nom et qualité du tuteur
- Dates du stage
- Mission principale
- Missions secondaires (facultatif)
- Modes de prise en charge financière (facultatif)

BIBLIOGRAPHIE

Arborio A.M, Fournier P. (1999), *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris, Nathan (coll. "128").

Beaud S., Weber F. (1997), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.

Bourdieu P et alii, (1993), *La misère du monde*, Paris, Seuil. (plus spécialement le post scriptum méthodologique relatif à la technique de l'entretien intitulé : « Comprendre »).

Combessie J-C (1996), *La méthode en sociologie*, Paris, La Découverte.

De Singly F. (1992), *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Nathan (coll. "128").

Kaufmann J.C. (1996), *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan (coll. "128").

Malinowski B (1989), *Les Argonautes du Pacifique occidental*, et plus spécialement l'introduction intitulée : « *Sujet, méthode et but de cette enquête* », Paris, Gallimard.

Peretz, H. (1998), *Les méthodes en sociologie : l'observation*, Paris, La Découverte.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

ECUE 15.2

Encadrement des mémoires

Nombre d'heures : 54H TD

9 ECTS

Enseignant responsable : H.MOUNIR

Intervenants : Séverine Chauvel & Hakima Mounir

CONTENUS

Le mémoire de MASTER 2 doit intégrer des éléments contenus dans la réalité professionnelle, il s'agit bien de traiter ou de participer au traitement d'un problème à résoudre.

Le stage (une lettre de mission doit être jointe à la convention de stage) se déroule entre février et mai.

Le stage fait l'objet d'une convention de stage ; le stage fait totalement partie de la formation du MASTER 2, et doit être en conformité avec les objectifs du MASTER 2.

Les objectifs du stage doivent être précisés et négociés avec le Responsable officiel du stage accueillant le stagiaire de MASTER 2.

Le modèle méthodologique privilégié est emprunte en partie à la recherche action, afin de lier théorie et pratique tout en appréhendant une problématique professionnelle. Celle-ci inclura une dimension interrogative, diagnostique et projet réalisable ; il s'agira donc de dépasser la déclaration d'intention pour proposer un projet réalisable matériellement, chiffré budgétairement, et de présenter des indicateurs de faisabilité : politiques, économiques, institutionnels, intégrant le repérage et la mobilisation d'acteurs.

Ce projet sera sous-tendu par un souci méthodologique rigoureux — volonté d'administration de la preuve scientifique — allié à un argumentaire conceptuel et théorique en référence à l'objet d'étude et s'appuiera sur une bibliographie.

L'ensemble dactylographié comprendra de 80 à 100 pages en dehors des annexes et de la bibliographie ; l'ensemble de l'écrit sera organisé et structuré en parties et chapitres.

BIBLIOGRAPHIE

Modalités d'évaluation :

Régime général A l'issue d'une soutenance orale en présence du tuteur, deux notes seront attribuées à l'étudiant : une note « professionnelle », basée sur le stage, et une note « académique », basée sur l'écrit de la note de problématique.

Régime dérogatoire : idem

2nde session (rattrapage) : idem

Aide méthodologique à l'élaboration du mémoire

1/ Le mémoire vise à répondre à une problématique professionnelle, à apporter des éléments de réponses à une interrogation rencontrée sur le lieu de stage. En liaison avec votre problématique professionnelle, une ou des hypothèse(s) sont travaillées dans le cœur de votre mémoire.

2/ Le mémoire se matérialise par un document qui, *in fine*, propose un état des lieux de l'existant, en fait l'analyse et propose un certain nombre de solutions, échafaude des *scenarii* réalistes pour contribuer à résorber (ou limiter) un certain nombre de difficultés rencontrées, améliorer (ou stabiliser) la situation, etc.

3/ La logique de l'argumentation du mémoire s'appuie sur une collecte des données qui emprunte aux sciences sociales leur méthodologie (entretiens, questionnaires, observations, travail sur archives, étude documentaire...)

Un plan type, en trois parties (proposition) :

Introduction où vous annoncez la problématique professionnelle retenue et le plan de votre mémoire

I/ État des lieux au moment où vous intervenez (partie descriptive)

II/ Analyse de la situation (partie analytique)

III/ Propositions d'amendement, d'amélioration, etc. (partie performative)

Conclusion où vous synthétisez l'essentiel de votre argumentation et confirmez ou infirmez la problématique professionnelle poursuivie

Bibliographie (cf. ci-dessous)

Annexes numérotées auxquelles vous renvoyez dans le cœur de votre mémoire

Nota :

- Les parties sont équilibrées en taille.
- Les parties font l'objet d'une courte introduction et se referment sur une courte conclusion
- Des transitions lient les parties entre elles

Nota :

- Ce qui est vrai des parties est vrai des (éventuels) chapitres qui les composent

La bibliographie, présentée par ordre alphabétique, sera rédigée selon le modèle suivant :

1/ pour un ouvrage

Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point, entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets du livre en italique, lieu d'édition, Maison d'édition.

Exemple : Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.

2/ pour un ouvrage collectif

« Sous la direction de », Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point (du ou des directeurs de l'ouvrage), « éd. » (ou « éds » si plusieurs auteurs), entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets du livre en italique, lieu d'édition, Maison d'édition.

Exemple : Batifoulier P. éd. (2002), *Théorie des conventions*, Paris, Economica.

3/ pour un article de revue

Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point, entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets de l'article entre guillemets, Nom de la revue en italique, numéro de la revue.

Exemple : Demazière D. (1998), « Comment raconter son insertion professionnelle et dire le 'vrai' travail ? », *Agora*, n°14.

4/ pour un chapitre d'ouvrage collectif

Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point, entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets du chapitre entre guillemets, « in », Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point (du ou des directeurs de l'ouvrage), « éd. » (ou « éds » si plusieurs auteurs), titre et sous-titre complets du livre en italique, lieu d'édition, Maison d'édition.

Exemple : Desmarez P. (2001), « Du travailleur modèle aux modèles productifs. Éléments pour un débat » in Pouchet A. éd., *Sociologies du travail : quarante ans après*, Paris, Elsevier.

Citations :

Une citation se matérialise par :

1/ l'ouverture et la fermeture de guillemets dans le corps du texte

2/ une mention de la référence en note de bas de page selon le modèle de la bibliographie, à laquelle sera (seront) ajouté(s), le ou les numéros de(s) page(s) où se trouve le texte que vous citez

Exemple : Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, p.32.

Lutte contre le plagiat

Il est rappelé que, selon le Code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) est illicite. Seule la citation est tolérée, dûment référencée.

Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens. Ne vous laissez pas tenter par cette solution : il s'agit d'un vol intellectuel et d'une fraude à un examen universitaire (sanctionnée comme telle).

En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets ; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée. (pour plus de détails: <http://www.compilatio.net/fr/prevention/conseils/>).

Il est à noter que l'Université Paris-Est Créteil dispose d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation initiale et continue

Les enseignements théoriques couvrent un volume horaire de 408 heures.

Le stage comprend une lettre de mission acceptée par les responsables de la formation, il ne s'interrompt que pour suivre les enseignements théoriques. Il sera également établi une convention de stage après acceptation de la lettre de mission.

Le stage peut avoir lieu dans un pays d'Europe **ou hors Europe**. Dans ce cas, des bourses de voyages et de séjour peuvent être accordées aux étudiants, la formation participant d'un programme européen Leonardo et de programmes internationaux notamment avec l'Amérique latine.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Scolarité du Master 2 I.F (bureau 6-14) **Jonathan Cazarré - tél : 01.45.17.44.02**

	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h30	FERME
Mardi	9h - 12h30	14h - 16h45
Mercredi	FERME	14h - 16h45
Jeudi	9h - 12h30	14h - 16h45
Vendredi	9h - 12h30	FERME

Bibliothèque Universitaire (Campus Centre, 61 avenue du Général de Gaulle - Métro Créteil Université)

du Lundi au Vendredi : de 8h30 à 19h00
le Samedi : 8h30 à 12h30

Salle informatique libre-service : (se munir de sa carte étudiant)

Pyramide : 2^{ème} étage salle B215, lundi au vendredi 9h-17h45

FAC Médecine : 1^{er} étage salle 1040, lundi au vendredi 9h- 17h45

UFR Droit Boule : 3^{ème} étage salle 306, lundi au vendredi 9h-17h45

Sciences Eco Mail des mèches : 2^{ème} étage salle 204, 205, lundi au vendredi 9h-17h45

Campus Centre : Bât T 3^{ème} étage salle 304, 305, 306, 307, 308, lundi au vendredi 8h-19h45, samedi 8h-11h45

Bât P P4 niveau Dalle salle 38, 42, 44, 47, 51, lundi au vendredi 8h-19h45, samedi 8h-11h45

Déroulement de la Formation

Tout désistement ou arrêt de la formation devra être signalé, par écrit, à la scolarité et au service financier (pour la Formation Continue). **Dans le cas d'un arrêt de la formation pour force majeure**, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue à la convention pour la Formation Continue; aucun remboursement ne sera effectué en Formation initiale.

En cas de non-respect de cette procédure d'arrêt (courrier le notifiant), **l'ensemble de la somme sera due.**

De même, les changements de situations ou de coordonnées devront être signalés par écrit à la scolarité (et au service financier pour la Formation Continue).

En cas d'impossibilité de vous présenter aux cours dispensés, vous devez prévenir la scolarité qui se chargera de prévenir l'enseignant concerné.

Pour la Formation Continue

Il vous sera délivré des attestations de présence mensuelle, à **votre charge** de les transmettre à votre employeur. Si vous avez des formulaires particuliers à remplir, merci de nous en informer et de les fournir à Mme Catherine OLIVIER, bureau de la scolarité 6-17.

Attestations définitives et les diplômes

Les attestations définitives de réussite sont établies à l'issue de la formation. Ils peuvent être retirés ou envoyés en RECOMMANDÉ AVEC AR. Il ne sera procédé à aucune délivrance de DUPLICATA en cas de perte. De plus, l'envoi du diplôme est assujéti à l'aval du Service Financier (pour la Formation Continue). **Toute formation non soldée bloquera cet envoi.**

ANNUAIRE S.E.S.S

Nom - Prénom	Fonction	N° Bureau	Tél.	E-Mail
ARGOUD Dominique	MCF directeur d'UFR SESS/STAPS	7-06		argoud@u-pec.fr
BERTRAND Eric	MCF			eric.bertrand@u-pec.fr
Hakima Mounir	MCF	710		
Yahia Adane	Enseignant associé			annick.cazarre@u-pec.fr
DELALOY Maxime	Enseignant associé	7-09		maxime.delaloy@u-pec.fr
DIVERT Nicolas	MCF			nicolas.divert@u-pec.fr
FREGER-BRIQUET Emilie	Responsable gestion financière Formation Continue	6-10	01.45.17.44.00.	Emile.freger-briquet@u-pec.fr
FRETIGNE Cédric	PU			cedric.fretigne@u-pec.fr
HERBAUT Nathalie	Responsable administrative	6-11	01 45 17 44 61	herbaut@u-pec.fr
JAUNET Christophe	Enseignant associé			christophe.jaunet@u-pec.fr
LEBON Francis	MCF	7-15	01 45 17 44 50	
MBIATONG Jérôme	MCF		.	jerome.mbiatong@u-pec.fr
SEMENOWICZ Philippe	Professeur agrégé			Philippe.semenowicz@u-pec.fr
Vincent Guillemin	Intervenant			
Frédérique Montandon	MCF			
Christophe Jaunet	Professeur associé			